





DISTRIBUTEUR D'ÉQUIPEMENTS PROFESSIONNELS



Pour les PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

VÊTEMENT

QUINCAILLERIE

VISSERIE

OUTILLAGE

BOULONNERIE

CLOUTERIE

SIGNALISATION



HYGIÈNE

ENTRETIEN

SACHERIE

ADHÉSIF

ÉCLAIRAGE

BÂCHE & FILET

ÉLECTROPORTATIF

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE, COLLECTIVE ET A USAGE UNIQUE

Zone commerciale - 31 rue René Dhal 78980 Bréval Tel : **01-30-98-44-13** a2p.equipements@orange.fr - www.applicover-a2p.fr

CABINET ZERUBIA



Julien ZERUBIA
Expert-Comptable

06.71.10.90.78

cabinetzerubia@hotmail.fr

4 Bis rue Neuve
78980 BREVAL

« Entreprises, particuliers, faites appel à nos compétences pour vos déclarations professionnelles et personnelles. »



Mes chers administrés,

L'année 2020 qui vient de se terminer sera à jamais marquée dans nos mémoires comme l'année de la COVID 19, avec son lot de privations et de souffrances. Cette année entrera dans l'Histoire comme l'ont fait les événements marquants de ces cent dernières années : les guerres, les épidémies, les catastrophes naturelles.

Que cette nouvelle façon de vivre qui s'impose à nous puisse nous permettre de garder certaines habitudes dans le futur, notamment de nous protéger les uns les autres dans un respect mutuel !

N'oublions pas que nous devons, toutes

et tous, être solidaires afin de faire face à cette pandémie !

Pourtant cette année 2020 avait commencé de fort belle manière : l'arrivée du printemps a vu l'élection de notre liste « NEAUPHLETTE, aujourd'hui pour demain » plébiscitée pour gérer les affaires de la commune pendant les six années à venir, à l'issue du scrutin des municipales. Je tenais à remercier encore les Neauphlettoises et les Neauphlettois, en mon nom et au nom de toute l'équipe, pour la confiance qu'ils nous ont accordée dans une large majorité.

Et puis, cette année 2020 aura vu la suppression de toutes nos festivités habituelles (la fête de la musique, le repas du 14 juillet, les cérémonies commémoratives), et à l'heure où nous imprimons ce bulletin annuel, nous ne savons pas encore ce qu'il adviendra des festivités du début de l'année 2021.

Toutefois, ces contraintes et ces restrictions n'ont en aucun cas, altéré l'envie de travailler de la nouvelle équipe fraîchement installée. Comme vous avez pu le constater, nous avons mis en application les premières mesures de notre programme, tout d'abord la réouverture des déchets verts à Neauphlette afin de permettre à nos administrés de pouvoir assurer l'entretien de leur propriété sans faire trop de kilomètres et sans être impactés par les ouvertures épisodiques de la déchetterie de Flacourt, telles que nous les avons connues cette année.

La participation des administrés pour tenir les permanences d'ouverture du site, les vendredis après-midi et les samedis matin, a été un franc succès et je tiens à remercier toutes les personnes qui ont accepté de donner un peu de leur temps afin de faire vivre ce service.

Je vous informe que cette déchetterie va subir des travaux d'aménagements afin qu'au printemps 2021, les communes du plateau puissent aussi accéder au site ; la gestion en sera alors confiée à la communauté de communes.

En ce qui concerne l'amélioration de la communication, nous avons décidé d'abonner la commune à l'application *PanneauPocket* : celle-ci permet à chacun d'être informé en temps réel des événements prévus ou survenus

dans la commune. Elle rencontre un vif succès, et je souhaite vraiment qu'un maximum d'administrés adoptent cette application gratuite pour eux, les frais d'abonnement étant pris en charge par la commune.

Nous avons également décidé de donner une autre orientation au square de Beaulieu. Après avoir été, dans un passé récent, source de nuisances sonores, celui-ci s'avère dorénavant très peu fréquenté par l'ensemble des habitants de ce quartier : en conservant les allées piétonnes desservant la D11, nous détacherons deux lots à bâtir. Leur vente nous aidera à financer les programmes à venir.

Notre projet d'aménagement du Parc du Radon se concrétise lentement : nous avons reçu les représentants du département ainsi que de la région. Nos demandes de subventions ont été envoyées, nous attendons un retour prochain pour un lancement de travaux au printemps 2021.

Vous avez pu observer, cette année encore, combien le fleurissement de notre commune a évolué. Nous allons continuer dans ce sens : le mélange vivaces/annuelles nous permet d'obtenir des résultats colorés sur la durée. Nous espérons ainsi continuer à donner un cadre agréable et positif à nos hameaux. Les visites annuelles du jury départemental, ainsi que les formations qu'il propose nous conseillent sur ce fleurissement durable, et nous permettent de maîtriser un budget déjà restreint.

Dans ce contexte, je remercie les administrés qui participent à l'embellissement de la commune en entretenant les parties communes se trouvant devant leurs propriétés. En effet, j'ai dû rappeler par arrêté municipal que cet entretien était à la charge de chaque riverain concerné : il est en effet nécessaire de comprendre que nos agents techniques ont un réel surcroît de travail depuis l'arrêt des produits phytosanitaires et herbicides.

L'intercommunalité s'est également mise en ordre de marche avec l'installation du nouveau conseil communautaire et l'élection de huit vice-présidents. Le Président souhaitait que je prenne en charge l'entretien des bâtiments de la communauté de communes, ainsi que les voies inter communautaires ; ce poste de vice-président auquel j'ai été élu, confirme cette délégation à laquelle je vais m'intéresser pleinement.

Voilà en quelques mots un résumé de l'année 2020, qui vient de s'écouler en nous laissant un goût d'amertume. Vous avez été informés tout au long de celle-ci de l'activité de l'équipe municipale par le biais du bulletin et de notre site internet : nous espérons voir nos projets se réaliser à court terme, malgré la situation actuelle qui nous préoccupe et nous amène à avoir une vie différente.

Permettez-moi néanmoins, au nom de toute l'équipe municipale, de vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année !

Que vos projets et souhaits personnels puissent se réaliser, mais surtout, prenez soin de votre santé ! Et n'oublions pas en ces temps difficiles, les personnes qui souffrent et les personnes seules, bien souvent dans une détresse que nous ne soupçonnons pas !

Bien à vous, Votre maire,
Jean-Luc Kokelka



Bonjour à toutes et tous,

Ce n'est pas sans émotion que je vous annonce mon départ de la mairie de Neauphlette.

Durant cette dernière décennie, j'ai eu à cœur de vous accompagner dans vos démarches, et pour certains dans les événements qui ont rythmé vos vies.

Je vous souhaite à toutes et tous, une belle continuation et surtout, prenez bien soin de vous et des vôtres. Bien à vous, Virginie.

L'Équipe Municipale remercie Virginie pour ces années de collaboration efficace, et nous lui adressons tous nos Vœux de réussite et de satisfactions dans sa nouvelle mission.

À partir de Janvier, nous aurons le plaisir d'accueillir Anne dans l'équipe : dès à présent, nous lui souhaitons la Bienvenue à Neauphlette !

Sommaire bulletin annuel 2020 – 2021

Édito du Maire	3
CCPIF, Présentation de Neauphlette, État civil 2020, Syndicats et Commissions, Chiffres	4 - 9
Espaces verts, Fleurissement et Travaux	10 - 11
Commission « Action sociale »	12 - 13
Commission « Loisirs et Animation »	14 - 15
Comité des Fêtes	16 - 17
Centre de Loisirs	18
Revue de presse	19
Infos pratiques	20
Les Professionnels de Neauphlette	21



Le Mot du Président...



Ces fêtes de fin d'année, comme l'année qui vient de s'écouler, ont pour beaucoup un goût amer.

Ce qui n'aurait dû être qu'un scénario de film hollywoodien, est malheureusement devenu une réalité. Certains sont inquiets pour la santé de leurs proches, d'autres pour la situation économique de leur entreprise. J'ai naturellement une pensée particulière pour toutes les victimes du coronavirus, qui

touche essentiellement nos aînés. Je pense également aux petits commerçants et aux restaurateurs qui paient un tribut économique particulièrement lourd. Car la lutte contre la COVID19, à travers le confinement et les gestes de distanciation sociale, a en effet mis un coup de frein à l'économie.

Le confinement a stoppé un certain nombre de projets communautaires, les mesures sanitaires ont compliqué, voire fait annuler, les réunions et les rencontres physiques. La collectivité a dû se réinventer dans son organisation et son mode de fonctionnement, à l'image de l'ensemble de la société. Mais ce qui est aujourd'hui certain, c'est que les projets de notre intercommunalité, tous nos projets, seront bel et bien réalisés. En 2021, la Communauté de Communes des Portes de l'Île de France continuera à être un moteur économique du territoire !

En 2021, continueront les travaux de réhabilitation des parcs de stationnements existants en bord de Seine à Bonnières ; nous réaliserons la construction d'un parking de covoiturage au rond-point dit « de Chaufour », les travaux de réhabilitation du siège social de la Communauté de Communes, les travaux de transformation de la perception de Bonnières sur Seine en Maison France



Service, les travaux de construction des terrains de tennis couverts à Bonnières et Bréval, le lancement des études commerciales, du Plan Climat, du Schéma directeur d'assainissement sur 10 communes du territoire.

Nous travaillons également à construire une nouvelle déchetterie à Freneuse et à la réhabilitation à Neauphlette, du dépôt de déchets verts pour les communes du plateau, plus moderne, qui remplacera le site existant. En 2021, nous achèverons les travaux d'extension du réseau d'assainissement de Bennecourt, nous lancerons les études pour construire une maison de santé, pour laquelle un projet est d'ores et déjà en train d'être porté par un groupe de professionnels de santé.

Comme vous pouvez le voir, la Communauté de Communes des Portes de l'Île de France ne s'arrête pas, elle avance.

Elle avance grâce à ses élus, grâce à ses communes, grâce à ses agents, grâce à ses entreprises et ses forces vives, grâce à ses partenaires institutionnels. Je peux vous assurer que notre intercommunalité engagera en 2021 toutes ses forces pour promouvoir son territoire, et pour que nous surmontions cette crise tous ensemble.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Alain PEZZALI

Maire de La Villeneuve-en-Chevrie

Président de la Communauté de Communes des Portes de l'Île-de-France



Voici (Sauf erreur de notre part...) les 36 Conseillers Communautaires de la CCPIF : Mesdames et Messieurs les Maires et Conseillers Municipaux :

De Gauche à Droite : **1^{er} RANG** : 1 : **Sylvain Thuret** / Ménerville, 2 : **Arlette Huan** / ND de la Mer, 3 : **Philippe Gréaume** / Limetz-Ville, 4 : **Patricia Gosselin** / Limetz-Ville, 5 : **Alain Pezzali**, Président / La Villeneuve en Chevre, 6 : **Michel Obry** / Limetz-Ville, 7 : **Jean-Luc Kokelka** / Neauphlette, 8 : **Jocelyne Mann** / Bennecourt, 9 : **Alain Gagne** / Boissy-Mauvoisin, 10 : **Joëlle Rollin** / Blaru, 11 : **Jean-Louis Fournier** / St Illiers la Ville.

2^{ème} RANG : 12 : **Gérard Solaro** / Gommecourt, 13 : **Antoinette Saule** / Lommoye, 14 : **Jacky Joubert** / Cravent, 15 : **Jean-Pierre Simenel** et 16 : **Maryse Mauguin** / Bréval, 17 : **Thierry Navello** / Bréval, 18 : **Patrice Préaux** / Chaufour les Bonnières, 19 : **Thierry Lamy** / Bennecourt, 20 : **Christine Noël** / St Illiers le Bois, 21 : **Cécile Debon** / Moisson.

3^{ème} RANG : 22 : **Alain Parmentier** / Freneuse, 23 : **Myriam Tlemsani** / Freneuse, 24 : **Ghislaine Haueter** / Freneuse, 25 : **Nicolas Duval** / Freneuse, 26 : **Gaëlle Auffret** / Bonnières, 27 : **Jean-Marc Pommier** / Bonnières, 28 : **Florence Dufoix** / Freneuse, 29 : **Jean-Coquerel** / Bonnières, 30 : **Hubert Regnault** / Bonnières, 31 : **Cyril Samson** / Bonnières.

ABSENTS SUR LA PHOTO : **Didier Dumont** / Bennecourt, **Catherine Daupley** / Bonnières, **Annie Caillabet** / Bonnières-sur-Seine, **Adrien Lessec** / Freneuse, **Corinne Mangel** / Freneuse.

A 125 mètres d'altitude et à 16 km de Mantes-la-Jolie, **Neauphlette**, en limite ouest des Yvelines, et des communes de Boissy-Mauvoisin, Bréval (*gare SNCF et Transilien*), Ménerville et Longnes, est à seulement quelques centaines de mètres des départements de l'Eure et Loir et de l'Eure. Située aux confins de trois régions : l'Île de France, le Centre-Val-de-Loire et la Normandie, sur une superficie de 972 ha, Neauphlette est desservie par plus de 18 km de routes communales et environ 35 km de chemins ruraux, qui s'étendent sur les plateaux agricoles du Drouais, de part et d'autre de la petite vallée du Radon, ruisseau appartenant au bassin de l'Eure. Le village existe depuis la préhistoire : les Carnutes occupaient la région du 7^{ème} au 2^{ème} siècle avant JC, et nous ont laissé

la Pierre Grise, menhir situé au hameau des Loges.

Jusqu'au 17^{ème} siècle, le village est connu sous le nom de Neufлата, qui signifie « *nouveau petit temple* », mais se rapproche aussi de « *niefla* », nielle, herbe des champs d'un joli mauve, qui a été abondante dans cette région, aux traditions agricoles ancestrales.

Depuis toujours, l'activité de la commune est basée sur l'agriculture. Jusqu'au siècle dernier, la vie de Neauphlette s'organise en autosubsistance, avec des moulins, des vergers, des pommiers à cidre, un peu d'élevage, et même des vignes.

prairies. On trouve aussi des vergers, pour le cidre, et des apiculteurs.

Autrefois pourtant la coutume avait créé un cœur de village : entre les abords des rives du Radon, et le petit plateau, où se trouve actuellement la mairie, le lavoir avait une fonction sociale importante de rencontres et d'échanges, surtout pour les femmes : elles y discutaient librement, chantaient, écoutaient le « *journal parlé* » de la commune, se transmettaient contes et légendes...

Les lavoirs existaient depuis longtemps et étaient fréquentés exclusivement par celles-ci, souvent accompagnées de leurs enfants. En 1851, alors que les épidémies de choléra, de variole et de typhoïde sévissaient dans les zones rurales, les communes eurent la possibilité de faire subventionner la construction de lavoirs couverts, endroits spécifiques pour le lavage du linge dans des conditions de propreté et d'hygiène correctes. Ceux-ci sont restés en usage jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle, à l'avènement de la machine à laver !

Toutes les communes n'en possédaient pas, et Neauphlette peut être fière du sien, qui est, fait plus rare, muni d'une cheminée destinée à produire les cendres nécessaires au lavage et à permettre aux ménagères de faire cuire le repas, pendant la lessive. Notre lavoir est un beau témoignage de ces constructions utilitaires et pittoresques dont les styles architecturaux sont très variés.

Plus haut, sur le plateau, l'église Saint-Martin est l'autre point central du village d'autrefois. Sa construction en bois remonte au 9^{ème} siècle. La première église en pierres date de 1177, brûlée à la fin du 13^{ème} siècle par Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie. Les habitants de Neauphlette la reconstruiront au 13^{ème} siècle et en feront au 16^{ème}, une grande église à 6 travées, pour répondre aux besoins de la population. La cloche, nommée « *Désirée* » par un certain Jacques

Nicolas Bocquet, instituteur à Neauphlette jusqu'en 1836, a été bénie et installée à cette époque.

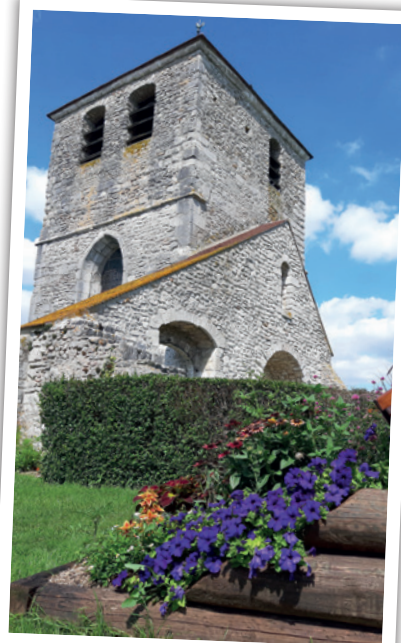
Au 20^{ème} siècle, l'église qui a beaucoup souffert (*guerre, manque d'entretien*) est déconsacrée en 1928 ; le mobilier, la toiture, les pierres et la charpente sont alors vendus et dispersés.

Quelques pierres tombales ont été récupérées pour constituer le tablier de la passerelle qui traverse le Radon, près du lavoir.



Neauphlette, village toujours rural, a la particularité de ne pas avoir de véritable centre bourg : les neuf hameaux sont le résultat du regroupement des habitations autour de fermes, anciens bâtiments remarquables formés d'un ensemble cohérent de constructions en pierres et organisés autour d'une cour généralement close (*ferme du Coignet*) ; elles sont reconnaissables à leur « *assiette* », c'est-à-dire leur emplacement, réfléchi et calculé. En effet, elles sont situées en des lieux privilégiés, isolés (*ferme de Saint Blaise*), sur les meilleures terres, au milieu des plateaux ou en des points stratégiques : les hameaux de Saint-Blaise, Launay, la Haie Montaise, Le Coignet, le Village, la Couarde, les Loges, Beaulieu, la Puce ont tous pour origine une ferme ou une exploitation agricole, parfois encore en activité.

Aujourd'hui, six exploitants agricoles continuent de perpétuer la tradition d'un territoire de cultures céréalières, dont certaines se diversifient actuellement vers la pratique biologique, et d'élevage (*bovins, poules, œufs...*). Des centres équestres permettent aux habitants de voir encore de nombreux chevaux dans les





Aujourd'hui, seules subsistent la haute tour carrée du clocher, visible de loin, et quelques pierres de la nef et du chœur. Pourtant, les Neauphlettois apprécient ce lieu, régulièrement utilisé pour des rencontres festives entre habitants. L'entretien du clocher est maintenant sous la responsabilité de la municipalité : il a été restauré en 1960 pour la somme de 8389 Francs (1279 Euros) grâce à une souscription. En 1998, la toiture a été refaite et un coq posé à son sommet. Le vitrail, du milieu du 19^{ème} siècle, restauré et fourni par un artisan de Chartres représente Saint Martin, soldat romain, patron de l'église, partageant son manteau avec un pauvre. Les équipes municipales successives maintiennent en bon état ce patrimoine : mis en valeur, fleuri, éclairé, illuminé, il est naturellement devenu l'emblème du village ! La cloche y sonne même parfois !

Au milieu du 19^{ème} siècle, la construction de la ligne de chemin de fer a permis de joindre Paris en 50 minutes depuis Bréval : Neauphlette s'est alors développée rapidement. Plus de la moitié de sa population est active et 90% de ces actifs se déplacent tous les jours pour travailler à Paris ou en vallée de Seine. Ils sont venus chercher à Neauphlette une qualité de vie, un cadre rural qu'appréciaient déjà les Neauphlettois plus anciens. Aujourd'hui, 161 familles avec enfants, dont 191 ont moins de 18 ans, ainsi que 138 retraités, leur nombre ayant doublé en 10 ans, ont choisi d'habiter à la campagne pour profiter de cette ambiance paisible.

D'après les derniers chiffres de l'INSEE, la commune de Neauphlette compte 861 Neauphlettois au 1^{er} janvier 2020 ; elle en comptait 136 en 1968, avant d'approcher les 1000, dans les années 90. Cette démographie multipliée par 6 en l'espace d'un demi-siècle s'explique, entre autres, par les nombreuses évolutions et transformations de notre village : la construction d'un nouveau groupe scolaire Neauphlette - Bréval, l'enfouissement de réseaux, le recalibrage et /ou la remise à neuf de nombreuses voies de circulation, l'installation d'un terrain multisports, la rénovation/extension de la mairie et de la salle des fêtes communale, récompensées par Les Rubans du Patrimoine 2017. D'autre part, l'organisation du centre de loisirs, les belles améliorations et progression du fleurissement, concrétisées par l'obtention de 3 pétales en 3 ans au concours Yvelinois des Villages Fleuris, les nouveaux moyens d'information et de communication (*site WEB, application Panneapocket*), la réouverture d'une déchetterie locale pour les déchets verts prouvent le dynamisme des équipes municipales successives. Tout cela fait de Neauphlette un village attractif, où il fait bon vivre.



Pour les familles, la commune de Neauphlette organise le Centre de Loisirs des enfants de 3 à 11 ans dans les espaces communaux mis à la disposition de celui-ci. Enfants, jeunes et parents profitent aussi à proximité du ru et de son étang, d'un environnement naturel et boisé et d'un terrain multisports, en attendant l'aménagement complet du site en un espace de loisirs.

Le Comité des Fêtes d'une part, la Commission Loisirs Animation et la Commission de l'Action Sociale, issues du Conseil Municipal d'autre part, organisent régulièrement des événements festifs qui permettent aux Neauphlettois de se rencontrer et de tisser des liens de bon voisinage et de solidarité : le marché du terroir des producteurs locaux, la fête de la musique et son feu d'artifice, le repas des aînés et son animation musicale, qui rassemble une fois par an les « anciens » et les Elus, les sorties intergénérationnelles, le repas offert aux Neauphlettois du 14 Juillet, le Noël des enfants, sont parmi d'autres, les moments forts qui

permettent aux Neauphlettois de se retrouver. D'autres animations, organisées par des associations communes avec Bréval, complètent cette vie de village.

Par ailleurs, il faut noter l'importance de l'Intercommunalité pour Neauphlette, car les compétences d'intérêt communautaire sont essentielles à notre cadre et à notre bien vivre. Neauphlette fait partie de la Communauté de Communes des

Portes de l'Île de France (CCPIF) depuis le 1^{er} janvier 2017 ; la CCPIF comprend 19 communes et son siège est à Freneuse. L'actuel maire de Neauphlette, Jean-Luc Kokelka, en est le 8^{ème} Vice-Président, Neauphlette est aussi partie prenante de syndicats intercommunaux assurant la gestion d'infrastructures sportives, ou sociales, ou de services à la population. Le plus important est le SIVOS, le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire constitué de 10 élus (5 pour Bréval et 5 pour Neauphlette). Après la fermeture de l'école de Neauphlette pendant les années 70, l'école située à Bréval est devenue le groupe scolaire commun à nos 2 villages, grâce à la construction de l'école maternelle et la rénovation / extension de l'école élémentaire.

C'est donc le SIVOS qui gère l'école et le périscolaire ; il assure les services de la cantine et l'accueil périscolaire.

À la rentrée 2020, l'école maternelle

« La Ribambelle » compte 3 classes et 87 élèves pour 3 enseignants et l'école élémentaire « Les Mille Couleurs » en compte 6 et 160 élèves pour 6 enseignants. L'Association des Parents d'Elèves (APE), qui y organisait kermesse, semaine du goût, fêtes d'Halloween et de Noël, carnaval et Téléthon, a été dissoute récemment, faute de bénévoles.





Le collège « les Nénuphars », à Bréval aussi, assure toutes les classes de la 6^{ème} à la 3^{ème} depuis 1989.

Après 30 ans d'existence, il a bénéficié de travaux importants de rénovation et mises aux normes et accueille 450 collégiens, de Neauphlette, Bréval et des communes aux alentours. Ces enfants sont ensuite affectés au Lycée Léopold Sédar Senghor à Magnanville, construit durant les années 90 ; des services de cars assurent le transport vers ces établissements scolaires.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) établi par le Conseil Municipal en place en mars 2017, s'est donné pour objectif de garantir à Neauphlette une croissance harmonieuse, dans le respect de son passé, de son environnement et de ses habitants, anciens et nouveaux, afin de permettre à ceux-ci de continuer à profiter d'un cadre rural et paisible.

L'arrivée de jeunes couples venus de milieux urbains montre bien l'intérêt éprouvé pour l'atmosphère conviviale d'un village accueillant !

Donner à tous les Neauphlettois des conditions favorisant l'épanouissement de chacun, offrir à tous une vie de village à



taille humaine, où les relations entre habitants et avec les élus sont bienveillantes et où il fait bon vivre, respecter la ruralité et le cadre naturel, instaurer une communication chaleureuse, faire preuve de dynamisme : tels sont les piliers des projets du Conseil Municipal, élu et renouvelé en mars 2020 !

ÉTAT CIVIL 2020



Naissances...

LE MEUR Arthur, Björn le 20/01/2020
 NGUYEN Tim, Claude, An le 15/02/2020
 LARZILLIÈRE Malone, Émilien, Jean-Claude le 16/02/2020
 MASSON Rose, Marie le 10/03/2020
 JAUNE Ava, Marie, Simone, Josette-Angèle le 01/07/2020
 KORWACKI Maddy le 04/08/2020
 CORDONNIER Marcel, Patrick, Philippe le 29/08/2020
 SULPICE Gabriela, Rachel, Odile le 19/10/2020
 BOZEC Mathis le 23/10/2020
 DUPONT Léo, Régis, Gilles le 04/11/2020

Mariages...

Candice Simone Geneviève STÉPHANE
 et Ludovic Julien BAUCINO le 11/07/2020
 Hélène Claire Malvina HUBART
 et Massimo AGANIPPE le 24/10/2020



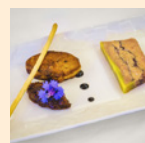
Décès...

LIBERT Michel, Jean, Pierre le 29/01/2020
 PITA PATUSCO Américo le 16/02/2020
 AECK Pierre le 19/02/2020
 CORNUÉJOLS Jean-Baptiste, Emile le 23/02/2020
 RÉGEARD Michel, Louis, Fernand, Emile le 10/03/2020
 LEBLOND Claude, Jules le 15/06/2020



Le Pigeonnier

RESTAURANT GASTRONOMIQUE



Menu Découverte

32 €

7 route de Bréval, LONGNES

01.30.42.41.60

<https://www.lepigeonnier78.fr>

Ouvert du mardi soir au dimanche midi

Terrasse & parking privé





Syndicats et Commissions



SYNDICATS et COMMISSIONS : Suite aux élections municipales de mars 2020, la répartition des membres du Conseil Municipal dans les syndicats intercommunaux et dans les commissions a été renouvelée :

DANS LES SYNDICATS

Le SIVOS (*Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire*) gère le groupe scolaire commun à Neauphlette et Bréval. Titulaires : Jean-Luc KOKELKA, Vice-Président, Guillaume CHARDON, Florence JOURNET. Jérôme LEBLOND, Samuel LEFORT.

Le SIVSCP (*Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive et Culturelle du Plateau*) gère les installations sportives existantes avant l'entrée à la CCPIF. Titulaires : Patrice PRIGENT, Marie-Françoise DUVAL, Vladimir OUSPENSKY. Suppléants : Maud BRUNET, Christian GUILLOT, Florence JOURNET, Kelly RIOU.

Le SICOREN (*Syndicat Intercommunal du Collège de la Région de Neauphlette*) gère le gymnase du Collège situé à Bréval. Titulaires : Patrice PRIGENT, Samuel LEFORT. Suppléants : Vladimir OUSPENSKY, Dorothée SELLIER.

Le SEY (*Syndicat d'Énergie des Yvelines*) gère les installations électriques, subventionne les travaux d'enfouissement. Titulaire : Alain GARRIGOU. Suppléants : Christian GUILLOT.

Le SIVU (*Syndicat Intercommunal à Vocation Unique*) gère la fourniture en eau de Neauphlette et Bréval, le réseau, les canalisations, le contrat avec le prestataire. Titulaires : Jérôme LEBLOND Président, Mickaël SÉJOURNÉ, Christian GUILLOT. Suppléants : Jean-Luc KOKELKA, Patrice PRIGENT, Alain GARRIGOU.

Le SIAR de Longnes (*Syndicat Intercommunal d'Aménagement Rural de la région de Longnes*) gère les fossés et écoulements des eaux agricoles. Titulaires : Mickaël SÉJOURNÉ, Jérôme LEBLOND. Suppléants : Christian GUILLOT, Samuel LEFORT.

DANS LES COMMISSIONS,

le Maire, Jean-Luc KOKELKA, étant Président d'office :

FINANCES : Orienter, préparer, suivre le budget de la commune. Responsable : Patrice PRIGENT, Martine BOURGEOIS, Mickaël SÉJOURNÉ, Jérôme LEBLOND, Vladimir OUSPENSKY, Kelly RIOU.

ESPACES VERTS : Gérer les orientations de la commune pour l'entretien des Espaces Verts et du cadre de vie, en respectant un plan de développement durable. Martine BOURGEOIS responsable, Samuel LEFORT ; Marie-Françoise DUVAL ; Dorothée SELLIER ; Kelly RIOU ; Vladimir OUSPENSKY ; Maud BRUNET ; Christian GUILLOT, Guillaume CHARDON

COMMUNICATION : Assurer la communication avec les habitants, partager les informations, de la Mairie vers les administrés. Mettre à jour, gérer le site Web, et l'Appli PanneauPocket : Martine BOURGEOIS, Responsable ; Patrice PRIGENT, Alain GARRIGOU, Kelly RIOU, Guillaume CHARDON.



DEVELOPPEMENTS et PROJETS : Gérer l'étude, le développement, le financement et la mise en place des projets de l'équipe municipale : Responsable : Patrice PRIGENT, Mickaël SÉJOURNÉ, Jérôme LEBLOND, Samuel LEFORT, Christian GUILLOT.

COMMISSION DE L'ACTION SOCIALE (CAS) : Apporter une aide, ou un contact aux plus âgés et/ou isolés, mettre en place un panier festif ou un repas pour les plus de 65 ans, organiser des manifestations intergénérationnelles et des actions de formation ou culturelles envers les Aînés : Martine BOURGEOIS Responsable, Alain GARRIGOU, Marie-Françoise DUVAL, Florence JOURNET, Dorothée SELLIER, ainsi que Pierrette ALLAIN, Amélie Decoudre, Jean-Jacques SALAÛN, Murielle BELLAND, membres représentants des habitants de Neauphlette.

CULTURE, LOISIRS et ANIMATION (CLA) : Proposer des événements festifs ou de loisirs, apporter du soutien au CDF : Kelly RIOU Responsable, Martine BOURGEOIS, Florence JOURNET, Marie-Françoise DUVAL, Dorothée SELLIER, Guillaume CHARDON, Maud BRUNET.

ENTRETIEN, BATIMENTS, VOIRIES ET CHEMINS RURAUX : Gérer l'entretien des bâtiments, des voiries. Améliorer le réseau de circulation. Programmer et suivre les travaux. Responsable : Mickaël SÉJOURNÉ, Patrice PRIGENT, Christian GUILLOT, Vladimir OUSPENSKY.

URBANISME, DEVELOPPEMENT DURABLE ET SECURITE : Veiller à la conformité au PLU des projets de construction des particuliers, leur apporter une aide si nécessaire : Marie-Françoise DUVAL Responsable, Martine BOURGEOIS, Dorothée SELLIER, Jérôme LEBLOND, Samuel LEFORT.

APPELS D'OFFRES ET OUVERTURES DES PLIS : Ouvrir et étudier les plis en cas de marchés publics : Martine BOURGEOIS, Patrice PRIGENT, Mickaël SÉJOURNÉ, Jérôme LEBLOND, Vladimir OUSPENSKY, Maud BRUNET.

COMITE DES FETES : Organiser des manifestations, participer aux actions de la CLA : Dorothée SELLIER Présidente, Florence JOURNET, Kelly RIOU, Guillaume CHARDON.

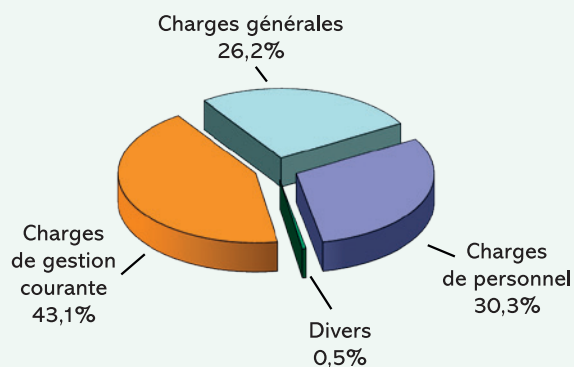
DELEGUE DEFENSE : Être l'interlocuteur de l'Etat dans les communications Défense : Jean-Luc KOKELKA, Patrice PRIGENT (*suppléant*).

IMPOTS : Contrôler les taxes foncières et d'habitation : Marie-Françoise DUVAL Responsable, Jérôme LEBLOND, Guillaume CHARDON, Martine BOURGEOIS, Dorothée SELLIER, Samuel LEFORT.

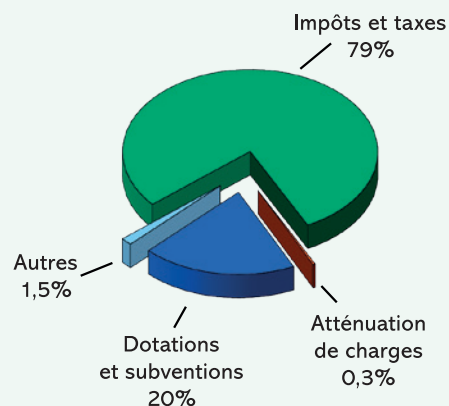


Neauphlette :
les chiffres de 2019

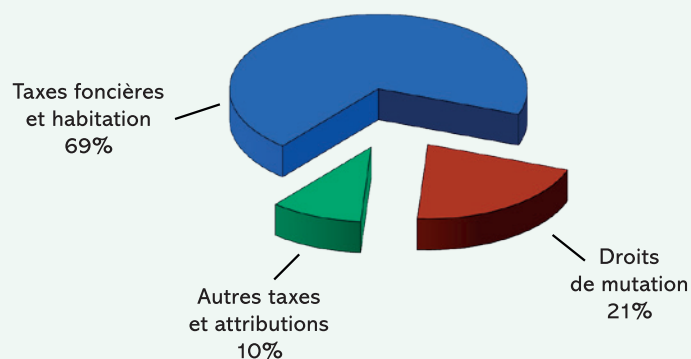
Dépenses de fonctionnement 2019
= 493 K€



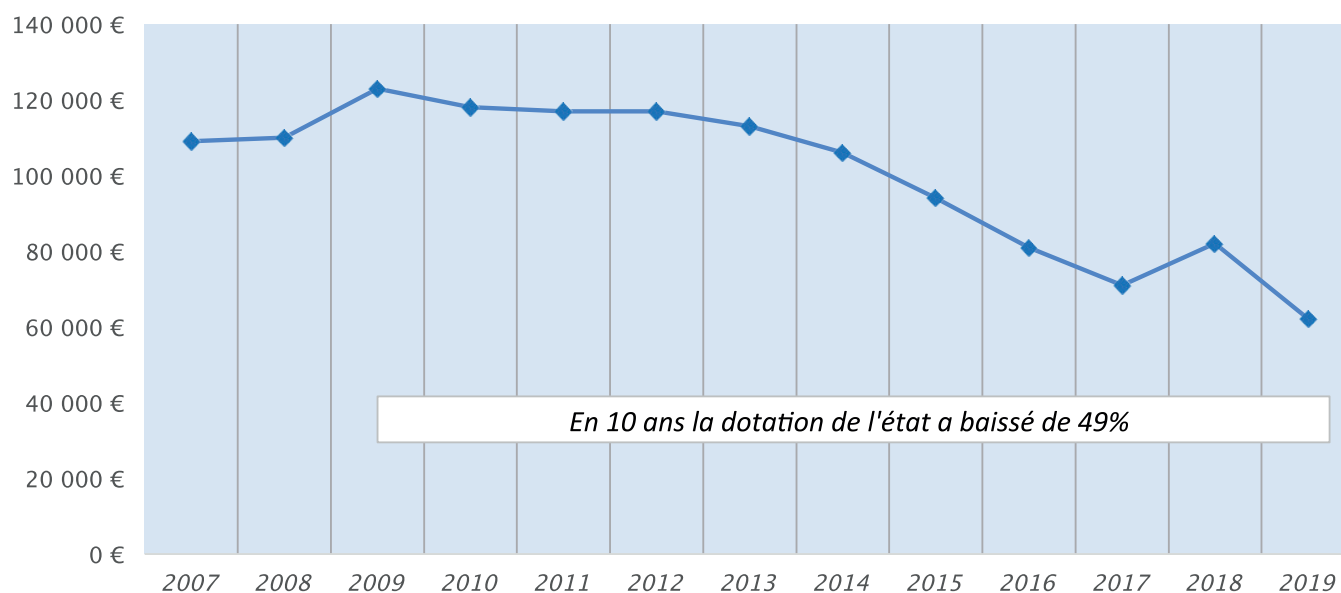
Recettes de fonctionnement 2019
= 563 K€



Détail des Impôts et taxes budget 2019
= 443 K€



DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)



Espaces Verts / Fleurissement : Projets et Travaux réalisés en 2019

Suite aux Elections du printemps, l'Equipe de la Commission a changé et s'est renforcée, mais son objectif, lui, ne change pas : faire évoluer le fleurissement en suivant le plan de gestion durable préconisé pour s'adapter aux contraintes de l'écologie et de l'économie.

Dans ce cadre, différents travaux ont été effectués tout au long de l'année, et d'autres vont suivre : nous avons à cœur avant tout de respecter l'identité rurale et naturelle de notre village, tout en maîtrisant un budget qui n'est pas exponentiel ! Pour le plaisir de ses habitants et l'amélioration de notre cadre de vie, nous avons décidé de maintenir nos efforts afin de progresser dans le label « *Villages fleuris* » des Yvelines, même si le concours n'a pas eu lieu cette année, pour cause de confinement, puis de préconisations sanitaires. Cependant, nous sommes conscients que notre engagement dans cette démarche implique certaines obligations et exigences ! Notre ambition dans ce concours demeurera donc raisonnable, et surtout, en accord avec nos moyens. Le plus important à nos yeux est le but que nous nous sommes fixés : rendre notre village attrayant, coloré, chaleureux, afin d'offrir à ses habitants un cadre de vie agréable : nos Les 3 pétales obtenus en 4 ans confirment que nous sommes sur une belle voie de progrès et d'amélioration !

Après avoir recomposé entièrement certains massifs anciens à La Couarde, sur le parking de la mairie, le long de l'église, nous avons, cette année, revu celui de la rue des Loges, devant le mur de la mairie : c'est maintenant un foisonnement de couleurs et de variétés différentes, résultat obtenu par le mélange de vivaces et d'annuelles à la floraison successive. En effet, la plantation de vivaces est en progression partout sur la commune ; elles permettent un entretien plus facile des massifs, un fleurissement plus long dans la saison et plus pérenne. Nous en intégrons un peu plus tous les ans. Chaque hameau est concerné par le fleurissement : massif, pots ou jardinières. *Nous profitons de ces lignes pour remercier les habitants qui ont donné de leur temps au moment des plantations de printemps pour donner un coup de main aux élus et aux agents municipaux : un vrai plaisir de travailler ensemble, malgré la chaleur... ou la pluie, c'est selon !*

En 2021, nous traiterons de façon un peu plus personnalisée les entrées de certains de nos hameaux, pour créer une identité communale.

Certains de nos projets ont pris du retard en 2020, à cause du confinement du printemps : cependant, nous avons bien l'intention de poursuivre notre action de plantations potagères, et aussi d'arbres fruitiers et/ou locaux : en symbolisant ainsi notre passé agricole, nous manifesterons notre attachement aux productions locales.

À ce sujet, nous avons travaillé au retour raisonné de la « *nielle* », disparue de nos paysages, alors que cette petite fleur des champs a donné son nom à notre village (nielle se disant *niefla* en bas latin, d'où l'origine du nom Neauphlette), dans nos massifs ou nos bandes fleuries autour du cimetière, à l'entrée de la mairie, aux abords du clocher. D'autres fleurs ont réapparu suite aux tontes raisonnées pratiquées dans nos espaces naturels : la pulmonaire, l'onagre et une multitude de petites fleurs sauvages tapissent maintenant les sous-bois derrière l'étang du Radon, pour le plaisir de nos yeux, et celui des abeilles, papillons et autres insectes...

Pour arriver à ce fleurissement valorisant, naturel et durable, outre les conseils bienveillants, et gratuits, des jardiniers du Département, nous utilisons les moyens les plus économiques, les plus locaux, les plus écologiques possibles. L'eau utilisée pour l'arrosage est à 80% de l'eau de source pompée au lavoir communal. L'emploi de miscanthus, plante herbacée vivace, produite localement, broyée et épandue dans les massifs, limite elle aussi l'utilisation de l'eau du réseau pour les arrosages. Un contenant à compost (*feuilles, herbes, résidus de jardinières, plantes fanées*) au sein des services techniques permet l'obtention de terreau « *maison* », l'évacuation des grosses masses, branchages, déchets de tontes, se faisant en déchetterie intercommunale. À ce sujet, la réouverture d'une déchetterie locale à Neauphlette, pour les déchets verts, qui répond aux demandes des administrés, permet d'éviter un grand nombre de kilomètres non seulement à ceux-ci, mais aussi à nos agents, d'autant plus que le brûlage des déchets est interdit dans les Yvelines, faut-il le rappeler ?

L'emploi de techniques manuelles : binage, grattage, balayage, est préconisé pour l'entretien courant. Les produits de traitement « *Bio* » sont utilisés, mais de façon restreinte, quand les autres techniques s'avèrent insuffisantes ou chronophages.

La quasi-totalité des plants, plantes, arbustes et vivaces utilisés est de production locale, à valeur sociale qui plus est, puisque ce sont les apprentis d'un lycée horticole situé non loin qui les cultivent, dans le cadre de leurs études : le coût en est moindre qu'en jardinerie, le transport moins long, moins coûteux et moins risqué pour les plantes.

Les agents techniques et l'élue en charge des Espaces Verts participent aux séances de formation organisées gratuitement par le Département.



Avant

Devant la mairie



Pendant



Après



La volonté de notre démarche s'inscrit dans le cadre du développement durable : aménager et entretenir chaque espace en fonction de son visuel, de sa fréquentation et de son usage : les tontes sont plus ou moins espacées selon la nature du lieu, centre hameau ou zone naturelle, des bandes enherbées et fleuries à certains endroits favorisent la biodiversité, les fleurs et les arbustes n'ont pas la même utilité partout, des zones naturelles sont recrées...

Ce plan est ambitieux, car réfléchir à ces actions et les mettre en place s'ajoute évidemment à tous les travaux de base des services techniques : tontes, tailles, élagages, entretien, réparations, manutentions... C'est pourquoi, notre vœu le plus cher est que tous les Neauphettois se sentent concernés par ces évolutions et participent, à leur manière et selon leurs possibilités, à cet effort : un arrêté municipal, paru en octobre, rappelle à chacun ses obligations d'entretien des parties bordant la voirie communale : *nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont réagi à sa parution, et tous ceux qui, depuis toujours, prennent à cœur d'embellir les abords de leur propriété, de fleurir leurs maisons, d'entretenir leurs bordures : quel plaisir de cheminer le long de ces propriétés !*

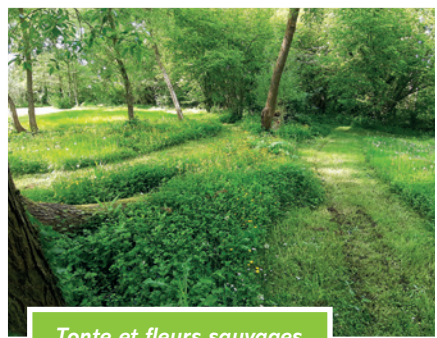
Nous regrettons d'ailleurs le comportement de certains de nos concitoyens, qui ne respectent pas les règles de base du « vivre ensemble » (abandons de déchets, déjections canines, élagage non pratiqué) : nous espérons qu'ils comprendront bien vite leur nécessaire participation à cet effort collectif et civique !

Pour conclure, ce qui conforte la Commission Espaces Verts dans ses choix, ce sont vos compliments et vos encouragements, à vous, Neauphettois ! Vos nombreux retours de satisfaction, bien réels tout au long de l'année, sont, pour les agents techniques Lucien et Thierry, et l'équipe municipale, la meilleure des récompenses !

Pour la Commission Espaces Verts : **Martine Bourgeois, responsable.**



Charette en fleurs



Tonte et fleurs sauvages derrière l'étang



3^{ème} pétale



Cérémonie 3^{ème} pétale

Travaux 2020

Différents travaux ont été effectués, en 2020, tout au long de nos nombreux kilomètres de routes et rues communales. Ces travaux de voiries et de signalisation, qui participent à la sécurisation de la circulation automobile et piétonne, ont fait l'objet de plusieurs chantiers. Certaines voiries ont été remaniées à Beaulieu et à la Haie Montaise, reprises de caniveaux et réfection de chaussée en février et à La Puce, réfection totale du trottoir et de la zone arrêt de Bus, le long de la D11, en octobre.

La signalisation horizontale et verticale a pour sa part été renouvelée aux endroits nécessaires, en mars et en novembre : panneaux de rue et de stop remplacés, marquages au sol repeints. Pour des raisons de sécurité (*limitation de la vitesse, protection des piétons*), le hameau des Loges et les Graviers ont été équipés de nouvelles signalisations : création de passages pour piétons, bande « STOP » au sol, pose de panneaux indicateurs, et de pré signalisation.

Le financement de ce genre de travaux d'entretien est, d'année en année, prévu et renouvelé dans le budget communal ; en effet, les sommes peuvent rapidement être conséquentes, et l'anticipation permet de maintenir la santé de nos finances ; pour info, il s'agit là d'un budget approximatif de 45 000€.

Pour la Commission travaux : **Mickaël Séjourné, Responsable.**





La Commission de l'Action Sociale

Emanant du Conseil Municipal, la **Commission de l'Action Sociale**, est composée de quelques-uns de ses membres : Jean-Luc Kokelka, Maire, Président ; Martine Bourgeois, 1^{ère} Adjointe, responsable ; Dorothee Sellier ; Alain Garrigou ; Marie-Françoise Duval ; complétée par quelques Neauphettois : Amélie Decoudre, Monique Bondis, Françoise Leblond, Pierrette Allain, Murielle Belland, Jean-Jacques Salaün, représentant les habitants. Les actions envers les aînés d'une part, et les familles de l'autre, sont les axes les plus importants du travail de la Commission.

La CAS reçoit les demandes de subventions des Associations d'Aide à la personne, ou de gérontologie (ADMR, Odysée) ainsi que des CFA (Centres de Formation d'Apprentis) où quelques jeunes de Neauphlette sont scolarisés.

La CAS est à l'écoute de tous ceux qui ont besoin d'être accompagnés ou soutenus ; les interventions de cette année ont surtout concerné des aides pour démêler des conflits avec l'administration, ou pour constituer des dossiers de demande d'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie) ou d'aide départementale, des relances de dossiers en attente, des visites à des personnes hospitalisées. En cas de difficultés financières, nous orientons les personnes concernées vers les services sociaux du Département au Pôle d'Autonomie Yvelines situé à Méré. Parfois, quand les personnes sont isolées, nous les accompagnons pour l'installation chez elles du service de téléassistance Vitaris.

Plusieurs installations ont eu lieu plus particulièrement en ce printemps de confinement, ceci étant certainement dû à un fort sentiment d'isolement. Pour essayer de lutter contre cet isolement, les plus de 80 ans, ou les personnes isolées et vulnérables, ont été ciblées par des appels téléphoniques de convivialité : certains de nos Aînés ont eu besoin d'un coup de main pour leurs courses, et accessoirement apprécié les petites visites rapides, masquées et à l'extérieur, que la livraison de ces courses impliquaient ! C'était pour eux l'occasion de briser la solitude et de créer quelques chaleureuses relations, car même dans un village comme le nôtre, certaines personnes sont bien seules, et personne ne le soupçonne !

Merci aux Neauphettois attentifs qui ont agi, parfois spontanément et anonymement, pour soulager toutes ces solitudes ! Par ailleurs, que Monique, Murielle, Christiane, Sylvie soient ici aussi remerciées, et pardon à celles que nous n'aurions pas citées ! Ces petites mains ont aussi témoigné de leur solidarité en confectionnant bénévolement des masques en tissu, quand tout le monde en manquait !



À l'occasion des Fêtes de fin d'année, La CAS organise le repas auquel sont invités les Neauphettois de plus de 65 ans : choix du traiteur, recherche des prestataires pour l'animation musicale, décoration de la salle des fêtes, accueil des participants... Les membres de la commission se mobilisent pour que ce traditionnel repas soit un **moment festif et de retrouvailles entre anciens et « nouveaux » aînés**, en compagnie des membres du conseil municipal ! Nos employés communaux y sont également conviés ; c'est pour eux l'occasion de rencontrer les habitants de la commune dans des conditions festives et conviviales. Ce fut un franc succès cette année puisqu'une centaine de Neauphettois avait accepté le rendez-vous, le dimanche 19 janvier 2020. Après la mise à l'honneur de quelques convives : les anniversaires en dizaine, les « nouveaux plus de 65 ans », et notre doyenne, Madame Micheline Dardé, pour ses 98 ans en 2019, tous ont partagé un repas gastronomique, en musique, dans la salle des fêtes parée de paillettes pour l'occasion. Au menu : déguster, discuter, partager souvenirs, anecdotes et photos, rire, chanter et aussi danser sur des musiques « vintage » mais inoubliables ! De la valse au rock and roll, en passant par le Madison et le tango, il y eut beaucoup de monde sur la piste de danse ! Cette chaleureuse journée dont la bonne réputation, l'ambiance bienveillante et la vitalité de nos Aînés font le succès, est vraiment un moment à ne pas rater !!

Les aînés de la commune qui font le choix de ne pas participer à cette journée, souvent pour des raisons de santé, reçoivent un **panier festif**, juste avant Noël. Cette année, il a été enrichi de produits locaux, choisis chez des agriculteurs du village, ou très proches. À noter qu'en 2020, 14 « nouveaux aînés » ayant atteint l'âge requis rejoignent les rangs des plus de 65 ans, ce qui porte à près de 145, le nombre de Neauphettois âgés de 65 à 99 ans concernés par ces actions de Noël, baby-boom des années cinquante oblige ! Nous ne savons pas encore ce qui se passera en janvier 2021.





Si le repas ne peut avoir lieu en raison de la pandémie que nous vivons actuellement, il sera remplacé pour tous les inscrits par un panier festif que nous leur remettrons début février ! Nous aviserons en temps et en heure !

La Commission de l'Action Sociale organise par ailleurs, des animations, dont le coût est rendu accessible aux familles par un financement partiel de la commune, ce, bien sûr, dans la limite de ce que le budget communal peut supporter. Dans ce cadre, la **sortie intergénérationnelle** organisée le plus souvent fin juin, est un autre grand succès de la commission : elle permet à un nombre tous les ans plus important de grands-parents, parents et enfants, de partager la découverte d'un parc de loisirs, zoo ou autre endroit familial, le voyage en car étant offert aux Neauphettois ! Malheureusement, 2020 n'aura pas connu cette belle journée, Covid oblige ! Nous espérons tous que 2021 nous permettra des retrouvailles avec les familles !

Malgré toutes ces annulations et ces reports, nous étions déterminés à maintenir l'organisation des **Ateliers Informatique**, proposés par la Communauté de Communes et financés par le Département. Neauphlette a organisé sur son territoire la première de ces sessions destinées aux Seniors, une fois le confinement terminé. Et c'est, non pas dans le Bus Numérique comme initialement prévu, trop petit pour le respect des normes de distanciation obligatoires, mais dans la salle des fêtes de Neauphlette, qu'eurent lieu ces séances d'initiation et de perfectionnement au maniement de l'ordinateur : finalement, ce fut plutôt un bien, puisque nous avons accueillis 10 élèves, au lieu des 6 prévus pour le Bus ! Bravo à Christiane, Anne, Catherine, Jacqueline, Viviane, Christian, René, Michel, Jean-Antoine et Jean pour leur énergie, leur motivation, et leur assiduité tout au long des cinq séances ! Et merci à Joris, pour sa patience, sa pédagogie, sa disponibilité : bonne humeur, humour et convivialité ont permis à tous d'être à l'aise pour aborder ce domaine encore trop souvent mystérieux, mais si nécessaire dans notre société !

À refaire donc, ou à compléter, avec pourquoi pas, d'autres ateliers !



**Vous venez d'arriver à Neauphlette ?
Vous êtes seul ou dépendant ?**

Ne craignez pas de nous contacter, par l'intermédiaire de la mairie : c'est avec plaisir que nous ferons notre possible en toute discrétion, pour vous apporter des solutions.

Vous êtes en recherche de renseignements au sujet de l'action sociale ? Vous désirez consacrer un peu de temps à vos concitoyens ? L'équipe de la CAS vous accueillera chaleureusement.

Site Web : www.neauphlette.fr ou téléphone Mairie.

Pour la Commission de l'Action Sociale : **Martine Bourgeois**



**En 2020, les 99 ans de
Mme Darde, notre doyenne !**

FIUOL GAZOLE GNR - BOIS - BOIS DENSIFIÉ - GRANULÉS

un service et des produits de qualité
des conseils de professionnels !

GRUCHY
Depuis 1971

LE SERVICE COMPRIS :

FIUOL, GAZOLE, GNR
BOIS
BOIS DENSIFIÉ
GRANULÉS

Livraison 6 jours sur 7
Dépt. 27, 28, 76, 77, 91 et 95 selon kilométrages

YVELINES / BRÉVAL
01 34 78 31 26

NORMANDIE / PACY
02 32 36 08 57

SEMI GRUCHY PACY
4, RUE DE LA BROUETTERIE
27120 PACY-SUR-EURE

SEMI GRUCHY BRÉVAL
2, RUE DU GÉNÉRAL PATTON
79900 BRÉVAL

pacycombustibles-gruchy.fr brevalcombustibles-gruchy.fr

NOUVEAUX commandez en ligne : www.combustibles-gruchy.fr



La Commission Loisirs Animation en 2020

L'équipe de la **Commission Loisirs Animation** est composée de 7 membres du Conseil Municipal, sous la Présidence du Maire Jean-Luc Kokelka : Martine Bourgeois, Maud Brunet, Guillaume Chardon, Marie-Françoise Duval, Florence Journet, Kelly Riou, responsable, et Dorothée Sellier. Cette CLA est chargée de proposer et d'organiser tout au long de l'année, des événements festifs, ou des loisirs, pour animer la vie de notre village.

Son but est de fédérer et de rassembler les habitants des 9 hameaux dispersés sur le territoire de la commune et qui la composent, lors d'animations et de manifestations, où la convivialité et la bonne humeur sont des invitées permanentes !

Nouveaux arrivants, familles, aînés et plus jeunes, peuvent profiter de ces moments d'échanges pour faire connaissance et se retrouver.

Ainsi l'année s'est ouverte le 18 janvier 2020, avec la cérémonie des Vœux du Maire et du Conseil Municipal, entourés des agents communaux, d'élus locaux et de partenaires associatifs.

Année d'élection municipale oblige, l'heure était au bilan et aux remerciements, et non pas aux projets nouveaux.

Les médaillés du travail sont félicités, les majeurs de l'année écoulée obtiennent leur carte électorale, les nouveaux habitants sont accueillis et chaque habitant « *bénévole* » pour la commune (*distribution des bulletins municipaux, plantations...*) est chaleureusement remercié.



Le problème majeur de cette année 2020 aura bien sûr été la pandémie qui ne nous a pas permis de concrétiser tous nos projets.

Les Commémorations des 8 mai et 11 Novembre, se sont donc déroulées en période de confinement, avec un public réduit, mais bien représenté, tout comme le clairon qui a résonné, pour la mémoire des héros de guerre de notre village.

La Fête de la Musique du 21 juin, qui réunit traditionnellement les habitants pour une grande fête de village joyeuse, où chansons, musiques, rires et bonne humeur se partagent, qu'un beau feu d'artifice clôture depuis maintenant de nombreuses années et à laquelle nous sommes tant attachés, n'aura pas pu avoir lieu en 2020, compte tenu du contexte sanitaire ; il en a été ainsi de l'Apéro des hameaux, que nous avions pour projet d'organiser dès la mise en place de la nouvelle équipe municipale, et dont les dates étaient prévues, mais que nous avons préféré reporter, par souci d'équité avec les plus fragiles d'entre nous : même hors confinement, proximité et convivialité ne nous semblaient pas compatibles avec masques, distanciations et risques de contamination ! La promesse est faite, ce n'est que partie remise !

Malgré tout, nous avons eu le plaisir de pouvoir maintenir nos Marchés de producteurs : celui du 27 juin et le Marché d'Automne du 31 octobre, ce dernier en collaboration avec le Comité des Fêtes. À l'occasion de ces deux marchés, les producteurs locaux ont pu proposer leurs nombreux produits, que ce soit des légumes, des fruits, du jus de pommes, du cidre, de la bière, des fromages, de la viande, volailles, mais aussi des plantes, fleurs, pains, pâtisseries et chocolat...





La convivialité et les échanges chaleureux (*dans le respect des gestes barrières bien sûr !*) ont été au cœur de ces rendez-vous : tout cela ne pouvait que satisfaire les visiteurs nombreux et heureux de pouvoir s'approvisionner de ces bons produits. Cerise sur le gâteau, le dernier marché fût animé par le Comité des Fêtes sur le thème d'Halloween. Ces marchés fortement plébiscités, seront assurément renouvelés l'an prochain !

Car l'histoire ne se termine pas là... La commission va continuer à vous proposer ces animations et va également se réinventer et s'adapter aux conditions actuelles : « *être ensemble* » c'est avant tout un réel état d'esprit, qui, aujourd'hui plus que jamais prend tout son sens... Alors, avec optimisme, nous vous disons : à bientôt, pour de nouveaux projets !

Pour la Commission Loisirs Animation : **Kelly RiOU**, Responsable



T.P.N SAS

TRAVAUX PUBLICS DE NORMANDIE

Au service de votre environnement !

02 32 26 00 94

t.p.n@wanadoo.fr

139 rue Edouard Isambard -27120 PACY-SUR-EURE



Comité des Fêtes de Neauphlette : une année 2020 un peu particulière !

Le Comité des Fêtes de Neauphlette rassemble des volontaires bénévoles et des membres du Conseil Municipal, selon l'organisation suivante : le Bureau, constitué du Président d'honneur, Jean-Luc Kokelka, Maire, de la Présidente, Dorothée Sellier et des membres du bureau, issus de la dizaine de membres actifs, et les membres bénévoles.

Grâce à l'attribution de subventions et une aide matérielle à la logistique (*prêt de salle et de matériel, mise à disposition des agents communaux, aide des membres du Conseil Municipal*), le Comité des Fêtes fonctionne avec le soutien de la municipalité et la participation des habitants à ses animations.

Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement M. le Maire, Jean-Luc Kokelka, et toute l'équipe municipale. Les agents : Virginie, Lucien, Thierry et Véronique, pour leur contribution, administrative ou technique, et les élus, pour les coups de main aux diverses organisations dont Jérôme, Mickaël et Samuel pour leurs interventions avec le gros matériel et les décorations, ainsi que Michel pour son aide au Père Noël. Le Comité des Fêtes remercie également Laurent, Marine et Bastien pour leur implication dans de nombreuses manifestations.



Crêpes du Téléthon

→ Rétrospective...

Cette année 2020 a été très lourdement modifiée à cause de l'épidémie du Covid-19 : la traditionnelle Fête de la musique, la journée festive destinée aux enfants du Sivos Neauphlette / Bréval ainsi que notre traditionnelle journée du 14 juillet, n'ont pas pu avoir lieu comme prévu.

Samedi 7 décembre 2019 - Participation au Téléthon : toutes les délicieuses crêpes confectionnées par nos nombreux donateurs ont été vendues, pour le plus grand plaisir des gourmands toujours plus abondants !

Samedi 14 décembre 2019 - Noël : c'est tous les ans une grande émotion pour nos petits Neauphlettois de 0 à 6 ans, de rencontrer le grand homme à la grande barbe blanche et de recevoir de beaux cadeaux, avant de partager un bon goûter ! Cette année le Père Noël avait fait appel à son lutin favori « FestiClems » pour apprendre aux enfants à devenir un vrai et bon lutin. Comme les années précédentes, le Comité des Fêtes a été déçu que seulement un petit nombre de familles concernées ait inscrit leurs enfants à ce moment toujours très festif...

Samedi 7 mars 2020 - Loto : Une bonne participation, avec une salle des fêtes de Bréval remplie à moitié, malgré le début de l'épidémie de covid-19 en France ; de nombreux lots à gagner.

Samedi 31 octobre 2020 - Animations Halloween : Fantômes, squelettes, sorcières, entourés de potirons et de nombreux autres objets effrayants étaient réunis pour cette magnifique après-midi d'animation. Enorme succès auprès des familles, qui sont venues nombreuses et déguisées pour cette occasion : merci à elles d'avoir joué le jeu !

Bilan de l'année : Une très bonne ambiance remplie de bonne humeur. Nous recherchons toujours des personnes motivées pour nous aider dans nos manifestations.

Pour le CDF : Dorothée Sellier, Présidente.

cdf.neauphlette@gmail.com





Loto

Manifestations 2019-2020 (prévisionnel)

2020

12 décembre : **Noël** des enfants de Neauphlette

2021

Mars : **Loto** à la Salle des Fêtes de Bréval

18 avril : **Marche** avec barbecue

14 juillet : Repas de la **Fête nationale**
offert aux Neauphlettois

12 septembre : **Brocante**



Halloween



Besoin d'aller plus loin dans votre projet de vie ?

**POUR PRÉPARER MA RETRAITE, J'INVESTIS
DANS L'IMMOBILIER NEUF PARTOUT
EN FRANCE !**

GÉNIAL!

Enfin une bonne nouvelle
pour ma retraite

**POUR CONNAÎTRE VOS DROITS ...
CONTACTEZ-MOI !**

☎ 07 81 36 53 27 - 09 52 79 06 84

✉ sebastien@sb-solutionsimmobilieries.fr



POUR HABITER OU INVESTIR DANS L'IMMOBILIER NEUF

Faites décoller votre projet immobilier

Réduisez
vos impôts jusqu'à
63 000€ (*)
sur 12 ans

ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ
DE QUALITÉ !

Loi
PINEL

UNE OFFRE TOUT COMPRIS

Prix promoteur
+
Mandat gestion locative
+
Garantie loyers
impayés



ÉTUDE FINANCIÈRE PERSONNALISÉE GRATUITE

RDV EN VISIO OU PAR TÉLÉPHONE POSSIBLE



www.sb-solutionsimmobilieries.fr



Les vacances à Neauphlette

Dès que l'école est terminée, que se soit pour les petites vacances durant l'année, ou « les grandes » pendant le mois de juillet, le Centre de Loisirs de Neauphlette prend le relais pour accueillir les « bambins » du sud du territoire de la CCPIF.

Mais, au fait, qui peut profiter du Centre de Loisirs de Neauphlette ?

Et, c'est quoi, le Centre de Loisirs ?

Et que s'y passe-t-il ?

Après la fusion en 2017, avec la CCPIF, qui n'assure pas la compétence Centre de Loisirs, l'équipe municipale de Neauphlette a désiré maintenir localement ce service à la fois convivial et pratique pour les familles, même si des structures similaires existent à Bonnières et à Freneuse.

Depuis donc 4 ans maintenant, la commune de Neauphlette a pris cette compétence en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement 78 : pour en bénéficier, les communes doivent avoir signé une convention qui les engage envers la commune de Neauphlette. En effet, celles-ci sont impliquées dans sa prise en charge financière : la participation fixe des parents qui se chiffre entre 12 et 15 € par jour, repas et goûter compris, selon le Quotient Familial fixé par la CAF, ne couvre pas le coût total d'une journée par enfant qui peut varier de 30 à 60 euros. Pourquoi cet écart ? La loi exigeant un minimum de 7 enfants et de 3 animateurs par jour pour ouvrir le Centre, les charges salariales restent donc importantes, même si le nombre d'inscriptions est faible. C'est pourquoi, les communes doivent s'engager à compenser cet écart pour garantir l'ouverture et le fonctionnement du Centre.

Celui-ci accueille les enfants de 3 à 11 ans, pour la journée, du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00 à chaque vacance, hors Noël et Août.

L'accueil se fait dans la salle des fêtes, équipée de mobilier dédié (*tables et chaises, tapis, chauffeuses, couchettes et plaids, jeux*). Les enfants bénéficient aussi des infrastructures et du matériel de la commune (*stade du Radon, espaces verts et cour, home cinéma...*)

L'accueil du matin est assuré de 7h30 à 9h00 et le départ de 17h00 à 19h00. En début d'après-midi, les plus petits et ceux qui le souhaitent vont au dortoir pour une petite sieste ou un moment de repos avec le « petit doudou » autorisé pour l'occasion ainsi que la couverture personnelle. Les grands profitent de temps calmes : il ne faut pas oublier que ce sont les vacances !!!

Le Centre de Loisirs doit procurer aux enfants des moments de découverte, de partage, d'initiation en créant des situations de vivre ensemble, ce qui leur permet un apprentissage de la socialisation en dehors du cadre familial et scolaire. Ils découvrent les richesses et les contraintes de la vie collective, le tout sur fond d'activités encadrées, culturelles, sportives ou artistiques, et le plus important, dans la bonne humeur.

Fréquenter le Centre de Loisirs permet aussi à nos « petites têtes blondes » de découvrir l'environnement naturel qui les entoure. Neauphlette est idéal avec son cadre rural, boisé, calme et sécurisé !

La commune assure la logistique (*locaux, agents techniques, matériel, infrastructures*) pour assurer l'accueil des enfants et de bonnes conditions de travail à l'équipe d'animation ; elle gère en fin de session la répartition des coûts entre les différentes communes participantes. La Ligue de l'Enseignement s'occupe de la partie administrative (*communication, inscriptions, facturation aux familles et communes, budgets et bilans*), et recrute l'équipe d'animation.



L'équipe d'animation composée de la directrice et des animateurs se charge des enfants et de leurs activités au quotidien. La Directrice rédige le projet pédagogique en collaboration avec les animateurs qu'elle recrute, la Ligue et la commune. Elle manage l'équipe et anime les réunions. Elle gère les listes de présence et les achats, et organise les sorties, tout en assurant sa part dans l'animation du centre et en étant disponible pour les enfants et les familles.

À ce sujet, nous remercions Stéphanie Le Sager qui a dirigé le Centre de Loisirs de Neauphlette, avec expérience et dynamisme pendant 3 années et qui nous a quittés pour raisons professionnelles à la fin de la session de juillet. Tous les enfants qui ont fréquenté ses sessions en garderont un souvenir particulier, tant son implication et sa disponibilité, son écoute et son relationnel ont permis à tous de « s'éclater » au centre de loisirs ! Les parents et la commune lui ont manifesté leurs chaleureux remerciements.



Les animateurs veillent à la sécurité des enfants, s'adaptent à leur rythme et à leurs besoins, en les guidant dans le choix de leurs activités pour développer au maximum leur créativité ; ils sont disponibles et à l'écoute de tous.

La journée au Centre de Loisirs est rythmée entre petits ateliers par tranche d'âge, et vie en commun. Les repas se font en collaboration avec les enfants : les animateurs les incitent au calme et à des discussions communes pour favoriser la convivialité entre enfants et adultes. Les sorties (*patinoire, parc de loisirs, espaces de jeux, visite de la ferme, piscine, France en Miniature, entre autres...*), les grands jeux et les Fêtes de fin de session sont des moments importants et attendus par tous : c'est l'occasion de mélanger les tranches d'âge, de donner des responsabilités aux plus grands (*prises d'initiatives, intégration des plus jeunes au sein d'un groupe...*), et de développer les connaissances de tous.

Le but du Centre de loisirs n'est pas que les parents déposent les enfants le matin pour les récupérer le soir, telle une garderie, mais de faire découvrir aux enfants de nouveaux camarades, de nouveaux jeux, de nouvelles activités. Les parents le voient bien : quand le soir arrive, les enfants sont fatigués, mais heureux de leur journée, et ont hâte d'être au lendemain pour revenir !

Malgré les contraintes sanitaires dues à la COVID 19, et avec le respect de toutes les mesures sanitaires que cela impose, la commune de Neauphlette ainsi que la Ligue de l'Enseignement ont tenu à maintenir le Centre de Loisirs pour les familles : offre utile, mais aussi nécessaire, pour changer les idées de nos petits dans ce contexte difficile !

BONNES VACANCES A NEAUPHLETTE !





Cela se passe dans
notre village

NEAUPHLETTE
AU FIL DES HAMEAUX

« Six ans, cela passe très vite et on ne mesure pas toujours le travail accompli », a constaté le maire Jean-Luc Kokelka, samedi lors de la traditionnelle cérémonie des vœux qui a réuni tous les acteurs de la vie locale à la salle des fêtes. La règle du jeu imposée par les prochaines élections municipales excluant les non moins traditionnels bilan et projets, c'est dans une longue liste de remerciements aux conseillers municipaux, personnel communal, associations et autres bénévoles que s'est lancé le maire. Avec petits cadeaux à l'appui - fleurs, paniers garnis et bonnes bouteilles - remis aux nominés pour leur dévouement, toujours applaudis généreusement. Cela non sans une pointe d'humour au passage comme à l'intention de Gilles Daussy, le président du club de tennis

« qui attend avec impatience la construction de son deuxième court couvert » ou de Philippe Chevalier, président du football club « qui attend son terrain synthétique ». Dans la foulée, Jean-Luc Kokelka a évoqué une commémoration qui devrait marquer l'année 2020 : le 8 mai, le 75^e anniversaire de l'armistice de 1945 qui sera fêté avec un éclat particulier, avec défilé de véhicules militaires et reconstitution d'un camp américain.

Avant de lever le verre à la nouvelle année, neuf médailles du travail ont été remises à Didier Lainé (30 et 35 ans), Didier Chanceler, Raymond Lheureux et Vladimir Ouspensky (30 ans), Olivier Cornuejols, Stéphane Leroy et Olivia Ouspensky (30 ans), ainsi qu'à Thierry Blanpain et Sandrine Lebrun (20 ans).

■ NEAUPHLETTE

Une pluie de remerciements et quelques médailles



Des fleurs pour les médaillés du travail.

■ NEAUPHLETTE

Une petite édition pour le marché des producteurs



Tous les exposants sont des producteurs de la région.

« La moitié des exposants prévus étant des artisans, et non des commerces alimentaires, ont dû se désister. Il en reste quand même une dizaine, tous bien contents d'être venus car du monde, il y en a eu. Ils ont bien travaillé et la journée n'est pas finie » commente Martine Bourgeois, la première adjointe, samedi, en début d'après-midi devant le stand de la mairie qui offre des cafés de bienvenue après les incontournables flacons de gel désinfectant. Elle poursuit : « Les deux premières éditions, en juin et septembre 2019, ayant été appréciées, on compte proposer ce marché à raison

de trois ou quatre fois par an. » Tous les exposants sont du coin, certains de Neauphlette comme le marchand d'œufs et de volailles ou, trois stands plus loin, celui des salades, potirons et « épinards tout juste ramassés ».

Les nouveaux jeunes boulangers de Bréval sont là eux aussi avec leurs différentes variétés de pain bien appétissantes. Marie-Hélène, venue en voisine de Gilles, la joue même Halloween avec son chapeau de sorcière et son masque à araignées.

Miel, pots de confitures, fromages, fruits et légumes de saison, il y a le choix. Même le soleil a été de la partie toute la mati-

née. Bref l'ambiance est au beau fixe et tout le monde l'apprécie. En effet, la prochaine occasion de se réjouir ensemble - le repas des aînés à Noël - reste incertaine : « Si on ne le peut pas le faire, on le compensera avec une distribution de colis » dit encore Martine Bourgeois. L'élue poursuit : « On s'est organisé avec nos anciens pour être là pour eux, pour leurs courses, leurs visites médicales, etc. Le village (860 habitants) en compte une trentaine de plus de 80 ans et a même sa presque centenaire. » Elle a 99 ans !

Halloween quand même !



Qui veut jouer à Massacre à la tronçonneuse ?

Tout là-haut, au vert et au grand air, la traditionnelle animation d'Halloween a été maintenue : « On a supprimé le feu d'artifice et l'apéro

offert à la population mais pour les enfants on a maintenu la pêche aux araignées » explique Dorothee Sellier la présidente du comité des fêtes qui

avec son équipe de bénévoles accueille les enfants déguisés et leurs familles. Car la plupart des « grands » ne sont pas en reste. Eux aussi ont joué le jeu avec tête de vampire, hache plantée dans la tête, etc., au milieu des potirons.

On joue à se faire peur en se poursuivant avec une tronçonneuse, rires et grands cris garantis. « Ça fait vraiment du bien de se retrouver ensemble » commente une maman. Et sa voisine de renchérir : « C'est comme une parenthèse enchantée ! » Moment d'autant plus précieux qu'il a été rare car la plupart des communes ont choisi d'annuler toutes les festivités d'Halloween.



Une petite sorcière.



Site WEB : www.neauphlette.fr

Infos en direct : Application **PanneauPocket**

MAIRIE

3 rue des Loges - 78980 NEAUPHLETTE

Tél. : **01 34 78 34 91** - Fax : **01 34 78 00 60**

Email : neauphlette.mairie@orange.fr

Horaires d'ouverture Mairie :

Lundi, Jeudi de 16 h à 18h. Mardi de 16h à 19h.

Vendredi de 15 h à 17h.

En dehors de ces horaires, possibilité de prendre RDV au **01 34 78 34 91**. RDV Maire ou Adjoints : même numéro.

GENDARMERIE

Brigade territoriale de proximité :

29 rue René Dahl - 78980 BREVAL

Tél. : **01 34 78 31 06** • **Urgences : 17**

POMPIERS

Centre de secours de Bréval :

ZA du Val d'Agé - 8 rue du Vieux Chêne - 78980 BRÉVAL

Pour toute urgence, composez le **18**

CENTRE DE LOISIRS

La commune de Neauphlette accueille les enfants de 3 à 11 ans pendant les vacances scolaires de la Toussaint, d'hiver (février), de printemps (avril) et d'été (juillet).

Renseignements auprès du secrétariat au **01 34 78 34 91**

ou par mail : neauphlette.mairie@orange.fr

SALLE COMMUNALE

La Mairie met à disposition des habitants de Neauphlette une salle de réception avec vidéoprojecteur, écran électrique et sonorisation. Possibilité d'avoir accès à une cuisine équipée, de louer des tables et des chaises.

Renseignements auprès du secrétariat au **01 34 78 34 91**

ou par mail : neauphlette.mairie@orange.fr

TÉLÉ-ASSISTANCE

La commune a signé une convention avec le Conseil Général des Yvelines pour la mise en place d'une téléassistance à domicile. C'est une prestation pour l'amélioration du bien-être et la sécurité des seniors et des adultes handicapés qui souhaitent continuer à vivre chez eux en toute sérénité.

Renseignements et dossier à retirer auprès du secrétariat de la Mairie ou par mail : neauphlette.mairie@orange.fr

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La prestation est gérée par la CCPIF et la collecte s'effectue en porte à porte, une fois par semaine sur l'ensemble de la commune. (Voir calendrier annuel).

Le tri sélectif est de rigueur sur la commune : conteneurs à couvercle vert pour les ordures ménagères et conteneurs à couvercle jaune pour les déchets recyclables. Le ramassage des verres s'effectue dans des cagettes ou des conteneurs à commander à la CCPIF.

INTERDICTION PRÉFECTORALE POUR LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Dans les Yvelines et par arrêté préfectoral, il est strictement interdit de brûler les déchets dans son jardin.

Toute infraction peut être punie d'une amende allant jusqu'à 450 €.

Les déchets de tontes, les résidus d'égavage, de taille ou de débroussaillage doivent être déposés en déchetterie.

Une déchetterie est à votre disposition à Neauphlette, rue du Coignet, au village. Possibilité de déposer les très grosses quantités à la compostière de Flacourt (carte à retirer en Mairie).

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Les dates de ramassage des encombrants en porte-à-porte sont indiqués dans le bulletin annuel, sur le site internet de la commune et signalés sur l'appli PanneauPocket.

La déchetterie de Garennes sur Eure (carte d'accès à retirer en Mairie) ou celle de Freneuse (justificatif de domicile) sont en outre accessibles aux Neauphlettois.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Pour le bien-être et la sécurité de tous, il est impératif de respecter ces quelques règles (Les Arrêtés municipaux sont consultables sur le site WEB de la commune) :

- Les déjections canines doivent être ramassées
- L'entretien du trottoir (tonte, déneigement...) est à la charge du riverain.

Le stationnement des véhicules ne doit pas gêner le passage des poussettes, des personnes à mobilités réduites et des cars scolaires.

- Les haies, arbres et arbustes ne doivent pas dépasser des propriétés, ni entraver la circulation des piétons sur les trottoirs ou voiries : elles doivent être taillées par les riverains en respectant les limites de parcelles.
- Les dépôts de sable, terre et autres déchets sont interdits.

RESTRICTION DES NUISANCES SONORES

Nous rappelons que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés avec des outils bruyants (tronçonneuse, tondeuse, etc...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Ils sont strictement interdits le dimanche et les jours fériés.

**ANIMAUX****LES ECURIES DE LAUNAY**

Pension, élevage, commerce de chevaux
M. Séjourné - **01 34 78 31 40**
ecuriessejourne.com

LES ECURIES DES LOGES

Pension pour chevaux
Amandine Gernot - **06 86 59 29 35**
Sébastien Legendre - **06 86 06 58 18**

LES ECURIES DE SOPHIE

Pension pour chevaux
Sophie BONNET - **06 03 86 09 63**
Ferme de La Couarde - 7 rue de Guainville
leolynx@hotmail.fr

AUTOMOBILES**DA SILVA CONTROLES**

Contrôle technique automobile
M. Da Silva - **01 34 78 04 45**
ZA des Campanules

PREMIUM AUTOMOBILES

Concession Multi Marques
Achat/Vente de voitures
2 bis Hameau de la Puce
01 30 33 59 24

CHAMBRES D'HÔTES**LE DOMAINE ENCHANTÉ**

5 rue de la Forêt, Les Loges
Natacha BLANPAIN - **06 72 65 41 48**
domaine.enchante@orange.fr

COMMERCE**GAEC LEBLOND**

Vente directe de volailles fermières
M. Leblond - **01 34 78 32 31**

TOPIFRUIT

M. Alves - **01 30 33 08 33**
Zone des Campanules
topifruits@gmail.com

COMMUNICATION VISUELLE**B.A ENSEIGNES**

ZA des Campanules - **01 30 42 41 06**
ba.enseignes@wanadoo.fr

GITE RURAL**GITE DE LA FERME DU COIGNET**

Mme Lefort - **01 34 78 35 16**
lefortanne@orange.fr
Site web : giteducoignet.free.fr

IMMOBILIER**MAUD BRUNET**

Mandataire Immobilier Indépendant
Neauphlette - **06 64 37 67 48**
maud.brunet@safti.fr

INFORMATIQUE**CREAFORMATIK**

Services informatiques
M. Seneca - **06 87 59 44 32**
1, hameau de Beaulieu

HABITATION - BÂTIMENT INDUSTRIEL**ALFA DIFFUSION**

Extincteurs et alarmes
ZA Les Campanules - **01 30 33 30 30**

AGENCE HOME STAGING

Un regard extérieur sur votre bien
pour la vente ou la rénovation
Sur RV
ZA Les Campanules - **06 22 90 22 85**
contact@lagencehomestaging.com

FURET Patrick

Artisan - Rénovation intérieure
2 rue de Beaulieu - **06 42 67 94 14**

PC 2A

Travaux d'installations électriques
M. Pascal LALLEMENT
2 route de Longnes

PREUD'HOMME Pascal

Artisan tout travaux de bâtiment
4 route de Mondreville - **01 34 78 05 44**

SCHNEIDER Michel

Maçonnerie
01 34 78 05 44 et **01 34 78 37 92**
4 rue du Puits La Couarde

TECHNO METAL

Fabrication de charpentes métalliques
M. Ben Rejab Anouar - **09 83 65 35 08**

TOLERIE DE VENTILATION

Gaine de ventilation, tôlerie fine
M. Camillet - Launay - **01 34 78 04 07**

PAYSAGISTE**CAP VERT**

Paysagistes, Entreprises d'égavage, d'abattage
M. François Larcher - **01 34 97 73 32**
2, Impasse de Launay
www.capvert78.com

MG JARDINS

Réalisation et entretien de jardins
M. Guitel - **01 34 78 06 29**
8 rue de Guainville - La Couarde

PRODUCTION LOCALE**EARL LEFORT**

Vente direct de cidre BIO
Ferme du Coignet - 1 rue des Rotys
01 34 78 35 16

SANTÉ**CABINET DE REFLEXOLOGIE PLANTAIRE ET PALMAIRE**

Mme Sandrine Bruquel - **06 23 43 38 84**
5 route de Coignet - Launay

SERVICE A LA PERSONNE**BESOIN D'AIDE**

Service aux particuliers - Mme Vasselin
01 34 78 39 97 - 06 24 12 50 48

CÉLINAIS

Manucure Russe, faux ongles, NailArt
Mme Céline Anguy - **07 67 90 26 13**
Zone artisanale des Campanules
Sur RV

LSG PROTHESISTE ONGULAIRE

Pose de gel et de vernis
Mme Laetitia Siméon - **06 58 84 41 55**

MEDIMAD

Vente, location et installation à domicile de matériel médical et de confort
ZA des Campanules - **01 30 93 07 60**
www.medimad.fr

L'OR A COIFF

Coiffure à domicile
Mme Laura GUERARD - **06 50 57 03 95**
16 rue de la forêt - Les Loges
loracoiff@gmail.com

SPORT**L'ORANGE BLEUE**

ZA des Campanules - **09 54 65 24 93**

**Gîte rural de la ferme du Coignet - Neauphlette**

www.giteducoignet.free.fr

01.34.78.35.16

lefortanne@orange.fr



vente directe de cidre bio et miel
à la ferme

**WAUQUIER**

L'imprimerie environnementale

Création graphique & Impression

Magazine • Dépliant • Affiche • Livre • Flyer • Plan • Carte • Fiche •
Tête de lettre • Liasse • Carnet • Adhésif • Classeur • Conti-snap

14, rue Georges Herrewyn
B.P. 27
78270 Bonnières-sur-Seine



Tél. 01 30 93 13 13
Mobile 06 75 21 88 08
Mail : wfs@wauquier.eu